

# Lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale.

Monsieur le ministre,

Vous avez rencontré notre fédération le 24 mai dernier. Une représentante du syndicat FO des personnels administratifs était présente dans la délégation.

En réponse à son intervention, vous avez affirmé que vous n'oublierez pas les personnels administratifs et techniques. Nous vous en remercions et nous resterons très attentifs à ce que vous avez exprimé.

En effet, durant le précédent quinquennat, votre prédécesseur a considéré les personnels avec mépris en occultant la réalité des conditions de travail des personnels de notre administration.

À plusieurs reprises il s'est adressé aux personnels...  
enseignants en ignorant celles et ceux qui permettaient aux enseignants et élèves de travailler.

Nos structures, nos missions, nos postes et nos statuts n'ont jamais autant été menacés :

- La territorialisation de l'Éducation nationale, mettant en place les fusions d'académies, a conduit à des mutualisations de services dans le but de supprimer des postes et de faire du Recteur de région académique le seul interlocuteur des présidents et des préfets de région.
- La loi de transformation de la Fonction publique, de son côté, démantèle nos carrières par le recrutement accru de contractuels au détriment des recrutements statutaires. C'est la fin des garanties et protections collectives :  
fin des CAP, suppression des CHSCT... C'est la consécration de l'individualisation des carrières et des salaires.
- Les réformes du BAC et de la voie professionnelle n'impactent pas seulement les enseignants et les élèves mais aussi les personnels de l'administration de l'Éducation nationale en déplaçant les missions des services déconcentrés vers les EPLE, notamment par la généralisation du contrôle continu commun, sans moyens supplémentaires, mais aussi en complexifiant considérablement le travail des personnels des Divisions examens et concours. Toutes ces réformes ont été mises en œuvre à marche forcée, malgré l'opposition toujours majoritaire et parfois unanime des représentants de l'ensemble des catégories.
- les personnels des services académiques sont épuisés. Les réformes multiples ont dû être absorbées avec toujours moins de personnels, obligeant les personnels à multiplier les heures supplémentaires. La multiplication des burn-out et des suicides est alarmante.
- Nos métiers ne sont plus attractifs. Des centaines de postes restent vacants dans les EPLE et les services, laissant place à une généralisation de personnels contractuels toujours plus précaires. Les recrutements de personnels contractuels se raréfient, il devient même très compliqué d'assurer les remplacements.
- Les personnels d'encadrement sont épuisés.
- L'augmentation inégale des régimes indemnitaires a créé des frustrations et des découragements, renforçant l'idée qu'à la retraite les personnels administratifs et techniques seront des précaires-nos primes ne comptant pas pour le calcul de la retraite.

... / ...

- Le protocole relatif aux requalifications des personnels de C en B et de B en A se révèle une véritable farce. Des miettes. Encore moins de postes aux concours. Des collègues déçus. Des atteintes à l'égalité de traitement due aux agents qui semble devenir une norme. Alors que les personnels pour une grande majorité occupent des missions qui ne relèvent pas de leur catégorie mais supérieure. Avec en outre des postes de catégorie A trustés par des enseignants en reconversion.

- Les personnels Jeunesse et Sports sont en grande difficulté au sein des services départementaux et régionaux. Manque de postes et de moyens matériels pour assurer les missions restantes. Manque d'informations et atteintes aux droits sur les déroulements de carrière.

- Des remises en causes récurrentes de notre temps de travail et de nos droits à congés.

La réalité du terrain, monsieur le ministre, est bien celle-ci.

La reconnaissance du travail et de l'investissement des personnels ne peut se limiter à de simples mots, parce que les personnels attendent des actes forts pour satisfaire leurs revendications :

- La revalorisation immédiate de 23 % de la valeur du point d'indice gelé depuis 2010,
- L'arrêt immédiat des suppressions de postes et la création des postes à hauteur des besoins,
- Un plan massif de titularisation des contractuels,
- Le maintien des services publics nationaux et le refus de toute mutualisation, et donc l'abandon des régions académiques,
- Un véritable plan de revalorisation des carrières, contrairement à PPCR,
- un véritable plan immédiat de requalification de C en B et de B en A,
- Maintien du code des pensions civiles-non à l'allongement de la durée cotisations.

Monsieur le Ministre, si les personnels méritent votre attention, ils attendent des actes et l'urgence est là.

Vos ambitions doivent porter sur l'amélioration des conditions de travail, sur la revalorisation des carrières et des salaires, sur le rétablissement de l'égalité de traitement.

C'est sur ces bases que vous pourrez construire la confiance perdue.

C'est sur ces bases que nous vous demandons audience.

### Se syndiquer

Se rendre sur notre site : <https://spaseenfo.fr>

### Prendre contact

Tél. 01.56.93.22.93 / [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)  
6-8, rue Gaston Lauriau - 93513. Montreuil cedex

### Nous suivre



Spaseen\_FO



SPASEEN.FO.national



spaseenfonational



SPASEEN FO-YouTube

